



Fiche de constat et de prise en charge d'un comportement inadapté au travail (à transmettre à votre service de santé au travail)

-	<u>Identification de la personne ayant présenté le trouble du comportement :</u>
	Nom : Prénom : Prenom :
	Le poste de travail est-il défini comme dangereux (postes de sécurité et de sûreté) selon le règlement intérieur :
	Date, heure et lieu de l'incident :
-	<u>Personnes présentes lors de cet incident et témoins de cette situation :</u> Noms et Prénoms :
_	Description du comportement inhabituel du salarié :
	□ Difficultés d'élocution
	□ Propos incohérents, décousus
	 Désorientation, confusion, perte du sens du temps
	□ Ralentissement de la pensée
	□ Agitation, délire, paranoïa
	☐ Hallucinations, distorsion des perceptions auditives et visuelles
	□ Anxiété, attaque de panique
	□ Euphorie
	□ Agressivité
	☐ Gestes imprécis, problèmes de coordination
	☐ Tremblements
	□ Troubles de l'équilibre, de la marche
	☐ Haleine alcoolisée
	□ Pupilles dilatées
	□ Nausées, vomissements
	☐ Fièvre, frissons, transpiration excessive
	□ Somnolence, troubles de la conscience
	□ Coma, malaise, perte de connaissance
	□ Convulsions
	☐ Difficultés respiratoires
	□ Douleur thoracique
	□ Blessure
	□ Attitude inadaptée à la tenue du poste de travail
-	Cette prise en charge est-elle inscrite dans la procédure interne de l'entreprise :
	□ Oui
	□ Non
-	Les responsables hiérarchiques et la DRH sont-ils informés de cette situation :
	□ Oui
	□ Non
-	Qui est intervenu lors de cette prise en charge :
	□ L'encadrement
	□ Le SST
	☐ L'infirmier(ère) ou le médecin du travail si présent dans l'entreprise
	□ Le SAMU 15
	□ La Police 17
	□ Le médecin de ville/médecin traitant
-	Suivi de cette situation :
	□ Retour à domicile après accord médical
	☐ Hospitalisation
	□ Maintien dans l'entreprise
-	Une visite médicale chez le médecin du travail pour ce salarié a-t-elle été organisée :
	□ Oui

Non